

The Promotion Reward Card™

Promotional Prepaid Mastercard® Card Cardholder Agreement

Please read this Agreement carefully and retain a copy for your records.

The following terms and conditions apply to your use of this Promotional Prepaid Mastercard Card. By activating, signing and/or using the Card, you are agreeing to these terms and conditions and fees outlined below. Cards are issued in connection with award, promotion or loyalty programs, without consideration given or provided by you.

INFORMATION DISCLOSURE SUMMARY (detailed terms and conditions will follow):

Card issuer: This card is issued by Peoples Trust Company under licence by Mastercard International Incorporated.

Card information and balance: For up-to-date Card terms and conditions, to obtain the expiry date of your Card, if you have questions regarding the Card Balance, or to log a complaint, you may call customer service at 1-866-900-7328 or visit www.ThePromotionCard.com/PMC.

Card restrictions:

- Cardholders are restricted to one Card per person.
- You may not use your Card to commit or facilitate illegal activity.
- The Card is not returnable.
- The Card is not refundable.
- Funds cannot be added to the Card.
- The Card cannot be used for pay-at-the-pump transactions.
- This Card is not eligible for protection under any Zero Liability policy (<http://www.mastercard.ca/zero-liability.html>).
- You do not have the right to stop the payment of any transaction you conduct with the Card.
- The Card may not be cancelled by you unless otherwise directed in this Agreement or by Applicable Law.
- Regular pre-authorized debit (PAD) transactions, where you authorize a company or organization to withdraw funds from the Card, are not permitted. All PAD transactions will be rejected and Peoples Trust Company will not be liable for any costs incurred by you as a result.
- The Card is subject to certain limits, as set out below. Peoples Trust Company may change these limits in accordance with Applicable Law and the “**Amendments**” Section set out below and will post notice on www.ThePromotionCard.com/PMC at least thirty (30) days in advance of the date such change is to come into effect. The change will take effect on the date indicated in the notice.

Limits	
Maximum Card Balance	\$1000.00
Maximum Daily Spend at Point-of-Sale	\$1000.00
Maximum Number of Point-of-Sale Transactions / Day	None

Please also note: Your Card may be deactivated at any time if fraud, related to your Card or use of your Card, is suspected.

Card expiry and access to funds: The Card has an expiry date set forth on the front of the Card. The Funds on the Card will expire 12 months after the activation date. For the specific expiration date and activation date visit www.ThePromotionCard.com/PMC or call 1-866-900-7328. After expiry, the Card will be void, and no replacement will be made. This Promotional Prepaid Mastercard Card, for which you paid no funds, is the property of Peoples Trust Company and is subject to the terms of this Agreement. The funds, if any, associated with the Card are provided and owned by the Program Manager.

Fees: The table below sets out the fees that may be imposed upon your Card. You acknowledge being advised of the fees and agree to pay all fees charged under this Agreement.

Fees	
Card Replacement (lost or stolen)	\$10.00
International Use	\$2.00 per transaction

Funds loaded onto the Card are not insured by the Canada Deposit Insurance Corporation (CDIC).

Lost or stolen Card: You must take all reasonable steps to protect your Card against loss, theft, or unauthorized use. If you lose your Card, you should call us **immediately** at 1-866-900-7328. **All transactions carried out on your Card before you notify us will be considered to have been made by you.**

Split tender transactions: If the Balance on your Card is insufficient to cover the full Transaction Amount, you may request the merchant to conduct a split tender transaction, which is where you use the Card as partial payment of the Transaction Amount and then pay the remainder of the amount with another form of payment (e.g. cash, cheque, credit or debit). If you fail to inform the merchant that you would like to complete a split tender transaction prior to swiping your Card, your Card may be declined. Some merchants may require payment for the remaining Balance in cash. Merchants do not have to and may not agree to accept split tender transactions.

Personal Information: By accepting the Card, you consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information by Peoples Trust Company and its service providers as described below. The collection of that information is necessary for the entering into and performance of this Agreement. Therefore, if you do not consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information, you may not accept or use a Card.

Key Cardholder Responsibilities under this Agreement:

You must take all reasonable steps to protect the Card (and PIN, if applicable) against loss, theft, or unauthorized use. If you lose the Card (or PIN), you must call customer service immediately. You must activate and/or sign the Card as instructed upon receipt of the Card. You must surrender the Card to us immediately upon request by us. You must ensure that there is a sufficient Balance on the Card to cover the full amount of transactions made with the Card. If your information, associated with the Card, changes, you must notify us of the change(s). If you become aware that your information, associated with the Card, is incorrect, you must notify us of the correct information. If you find an error in any transaction record, you must communicate the error to the merchant with whom you made the transaction. If you wish to dispute a transaction on your Card, you must notify us in writing of your dispute within sixty (60) days of the transaction date. You must only use our online resources as set out in ‘Website and Availability’, below.

DETAILED TERMS AND CONDITIONS:

Definitions:

‘Agreement’ means the Promotional Prepaid Mastercard Card Cardholder Agreement between Peoples Trust Company and the Cardholder and all documents that are expressly referred to herein, which govern your use of this Promotional Prepaid Mastercard Card. **‘Amendment’** refers to any change to a term or condition of this Agreement or to the addition of a new term or condition, including increasing or adding new fees. **‘Applicable Law’** means the Trust and Loan Companies Act (Canada), the Personal Information Protection and Electronic Documents Act (Canada), the Act Representing the Protection of Personal Information in the Private Sector (Québec), the Consumer Protection Act (Québec), the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act (PCMLTFA), Canada’s Anti-Spam Legislation (CASL), PCI DSS or any other statute, regulation or operating rule of any Governmental Authority or any other regulatory authority that

Peoples Trust Company and the Program Sponsor are subject to, or any bylaw, operating rule or regulation of Mastercard. **‘Balance’** means the amount of the funds that are loaded onto the Card. **‘Canada’s Anti-Spam Legislation (CASL)’** means An Act to promote the efficiency and adaptability of the Canadian economy by regulating certain activities that discourage reliance on electronic means of carrying out commercial activities, and to amend the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Act, the Competition Act, the Personal Information Protection and Electronic Documents Act and the Telecommunications Act (Canada), and its regulations, as may be amended from time to time. **‘Card’** refers to this Promotional Prepaid Mastercard Card activated, signed, or used by the Cardholder. **‘Cardholder’** means you or any other individual who has received, activated, signed or used the Card. **‘Governmental Authority’** means any federal, provincial, territorial, regional, municipal or local governmental authority, quasi-governmental authority (including the Office of the Superintendent of Financial Institutions), government organization, commission, board, professional agency, tribunal, organization, or any regulatory, administrative or other agency, or any political or other subdivision, department, or branch of any of the foregoing, in each case to the extent it has jurisdiction over Peoples Trust Company and/or the Program Sponsor or any Person, property, transaction, activity, event or other matter related to this Agreement. The above definition is deemed to include any interim or permanent transferee or successor of a Government Authority’s underlying mandate, function or activity. **‘Mastercard’** means Mastercard Incorporated, and its successors and assigns. **‘PCI DSS’** means a multifaceted security standard defined by Payment Card Industry Security Standards Council and includes requirements for security management, policies, procedures, network architecture, software design and other critical protective measures. **‘POS’** means point of sale, where you can use the Card to purchase goods or services from a merchant. **‘Program Manager’** means the entity responsible for implementing and administering the prepaid program for Peoples Trust Company. **‘Program Sponsor’** means the business or organization that has provided the Card to you as part of such Program Sponsor’s loyalty, award or promotion program. **‘Transaction Amount’** is the amount that is debited from the Balance in connection with the Cardholder’s use of the Card to purchase goods or services, which includes the amount of the Balance to be transferred, the Card service charges and the taxes imposed to complete the transaction. **‘we’, ‘us’, and ‘our’** mean Peoples Trust Company, and our successors, subsidiaries, affiliates or assignees. **‘Website’** means www.ThePromotionCard.com/PMC. **‘you’, ‘your’, and ‘yours’** each mean the Cardholder.

Promotional Prepaid Mastercard Card: Your Card is a prepaid Mastercard that can be used anywhere that Mastercard is accepted, including mail order, online, telephone and point of sale retail merchants, excepted organizations that are telecommunication providers, subject to the terms of this Agreement.

The Card can be used to pay the full amount of the purchase and applicable taxes, so long as the Balance remaining on the Card is sufficient. The Card is, and will remain, the property of the issuer. The Card is not a credit card, charge card, or debit card and its usage will not enhance nor improve your credit rating. No interest dividends or other earnings or returns will be paid on the Card. Neither the Card nor the Balance is a deposit account. You have no right to write cheques on, or demand repayment of, the outstanding Balance on the card, but are strictly limited to the right to use the Card, in accordance with this Agreement, as payment for goods and services from merchants who accept Mastercard.

Activating the Card: The Card cannot be used for any purpose until it has been activated in accordance with the instructions on the activation sticker, and signed by you on the back of the Card where indicated. If the Card has an activation sticker adhered to the Card face, the Card has no value until it is (i) activated in accordance with the instructions on the sticker; and (ii) signed by you on the back of the Card, where indicated. If the Card does not have an activation sticker adhered to the Card face, you must sign the back of the Card, where indicated.

Acceptance: This Agreement constitutes a binding agreement between you and us with respect to the terms of use of the Card.

Ownership and Use of the Card: When you use the Card to make a purchase, the amount of the purchase, plus any applicable fees and taxes, will be deducted from the available Balance associated with your Card. If you use your Card for card-not-present transactions (such as online, mail or telephone purchases), the legal effect is the same as if you used the physical Card. You will be solely and completely responsible for the possession, use and control of the Card. You must surrender the Card to us immediately upon request by us. The Card is provided to you, the Cardholder, only. You may not sell or assign the Card to a third party. If you authorize another person to use the Card you agree, to the extent permitted by law, that you will be liable for all transactions arising from use of the Card by such person. You agree that we are not required to verify the signature on any sales draft prepared in connection with a transaction on your Card, and we may authorize and process a transaction even if the signature on the sales draft is different than the signature on your Card. You do not have the right to stop the payment of any transaction you conduct with the Card. We are not liable to you for declining authorization for any particular transaction, regardless of our reason. We may, in our sole discretion, cancel or suspend any features or services of the Card at any time, with or without cause, with thirty (30) days’ notice to you or as otherwise required by Applicable Law. Some merchants (including, but not limited to, fuel stations, restaurants, hotels, cruise lines, or car rental companies) may pre-authorize the Transaction Amount for the purchase amount plus up to 20% (or more) above the purchase amount to ensure there are sufficient funds available on your Card to cover any tips or incidental expenses. In such cases, your transaction will be declined if the Card Balance will not cover the Transaction Amount plus the additional amount. A pre-authorization will place a ‘hold’ on an amount of your available Card funds until the merchant sends us the final payment amount of your purchase. Once the final payment amount is received, the pre-authorization amount on hold in excess of that final payment amount will be released. The time it takes for a pre-authorization hold to be removed may vary depending on the type of merchant. The hold is typically removed within fourteen (14) days for most standard merchants, and within forty-five (45) days for hotels, cruise lines and car rental agencies. During the hold period, you will not have access to the pre-authorized amount.

Information About Balance: It is your responsibility to ensure that there is a sufficient Balance on the Card to cover transactions plus any pre-authorized amounts. To obtain the current Balance amount, or the transaction history, call customer service toll-free at 1-866-900-7328 or visit the Website. Transaction history information is available on the Website. Your Card Balance will reflect all transactions that have been posted to our system. You are not allowed to exceed the Balance available on your Card for any transaction.

If you attempt to use the Card when there is insufficient Balance available to cover the full Transaction Amount, the transaction in most instances will be declined. However, if due to a systems malfunction or for any reason whatsoever, a transaction occurs despite insufficient Balance on the Card, creating a negative amount, you agree to reimburse us, upon request, for the amount of the Transaction Amount in excess of the Balance.

Protection Against Loss, Theft, or Unauthorized Use: Notify us immediately if you believe your Promotional Prepaid Mastercard Card has been lost or stolen by calling 1-866-900-7328. Once you report your Card lost or stolen, we will immediately cancel your Card and issue a replacement Card and transfer the remaining balance from your cancelled card after all transactions have been processed. A replacement card fee will apply.

Personal Information Consent: By applying for a Card, you consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information by us and our service providers for purposes relating to your application for a Card and your use of a Card (if issued to you) and as otherwise described below. The collection of that information is necessary for the entering into and performance of this Agreement. Therefore, if you do not consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information, you may not apply for or use a Card. As explained below, you may withdraw your consent at any time by cancelling your Card and all related services from us. The restrictions and requirements described herein do not apply to information that is aggregated or otherwise de-personalized and does not identify you.

Safeguarding Your Personal Information: We protect personal information in our possession or control from loss, theft, alteration and misuse. The safeguards employed by us to protect your personal information depend on the sensitivity, amount, distribution, format and storage of the personal information. Although technologies can make it easier for fraud to occur, we employ around the clock monitoring systems and controls to detect and prevent fraudulent activity. We

also build fraud prevention measures into our due diligence processes and regularly update our fraud detection/prevention methods. While we take precautions to protect your personal information from loss, theft, alteration, or misuse, no system or security measure is completely secure. Any transmission of your personal data is at your own risk and we expect that you will use appropriate measures to protect your personal information as well.

Collecting your Personal Information: We and our service providers will collect information about you (e.g. your name, address, telephone number and date of birth) when you apply for a Card and, if a Card is issued to you, we and our service providers will collect information about you and your use of the Card and related services, including information about your Card transactions (e.g. the date, amount and place of each transaction) (all collectively “Cardholder Information”). We and our service providers will collect your Cardholder Information directly from you and from other sources, including the Program Sponsor and third party providers of identity verification, demographic and fraud prevention services.

Using Your Personal Information: We and our service providers will use, disclose and retain your Cardholder Information to process your application for a Card (including to verify your identity) and, if a Card is issued to you, to provide you with services relating to your Card (including to administer your Card and to process your Card transactions), to protect against fraud and for legal compliance purposes, to perform and enforce this Agreement, to protect and enforce our legal rights and for other purposes required or permitted by Applicable Law. We will disclose your Cardholder Information to our service providers to assist us to provide services to you and to provide related services to us.

We maintain physical, electronic and procedural security measures that comply with Canadian regulations to safeguard Cardholder Information. We and our service providers may use and store your Cardholder Information at facilities in various countries (including Canada and the United States of America). The personal information protection laws of those countries might be different from the laws of the jurisdiction in which you are located, and might permit courts, government, law enforcement and regulatory agencies and security authorities to access your Cardholder Information without notice. The laws on data protection in other jurisdictions, to which we may transfer your information, may differ from those in your jurisdiction and any personal information transferred to another jurisdiction will be subject to law enforcement and national security authorities in that jurisdiction. Subject to these laws, we will use reasonable measures to maintain protections of your personal information that are equivalent to those that apply in your jurisdiction. You hereby give your consent to such cross-border transfers (including to the United States) of such personal information to third parties for the purpose set out above.

We will use and rely on your Cardholder Information to issue and administer your Card and provide related services. We and our service providers will rely on you to ensure that your Cardholder Information is accurate, complete and up to date. You will promptly inform us (by contacting Customer Service at 1-866-900-7328) of any changes to your Cardholder Information or if you discover any errors in your Cardholder Information. You may communicate with us through our customer service number with regards to requests to access information related to you that we have obtained. If such information is obtained from providers of identity verification data and demographic information, we will inform you of your right of access and rectification in relation to the file held by the personal information agent and will indicate to you the manner in which and the place where you may have access to the reports or recommendations and cause them to be rectified, where necessary.

We and our service providers may use your Cardholder Information (including your telephone and mobile phone numbers and your email addresses) to contact you, including by regular and electronic mail, telephone call (including by pre-recorded or artificial voice messages and automatic telephone dialling systems) and instant messaging, regarding your Card and related matters, regardless of whether you incur any long distance or usage charges as a result.

We and our service providers may monitor and record their communications and correspondence with you (including emails, online chats and telephone calls) for quality assurance, staff training and legal compliance purposes. With your consent, Peoples Trust and its service providers may share this information for audit related purposes to ensure you are receiving the best possible customer service.

Other Uses of Your Personal Information: In addition to the foregoing, if you consent to a Program Sponsor or other third party collecting and using your personal information (including Cardholder Information) for their own purposes (not as our service provider), including to send marketing and promotional messages to you, then we will not have any control over, and will not be responsible or liable for, the collection, use, disclosure and retention of your personal information by the Program Sponsor or third party, the marketing or promotional messages that they send to you, or any other wrongful act or omission by the Program Sponsor or third party.

Your Right to Access Your Personal Information: You may obtain access to the Cardholder Information we hold about you at any time and review its content and accuracy, and have it amended as appropriate; however, access may be restricted as permitted or required by law. To request access to such information, to ask questions about our privacy policies or to withdraw your consent to the collection, use and disclosure of your Cardholder Information and to cancel your Card and all related services from us, contact Customer Service (at 1-866-900-7328). If you withdraw your consent, we will continue to collect, use, disclose and retain your Cardholder Information for as long as may be reasonably required to perform services relating to the cancellation of your Card, to protect against fraud and for legal compliance purposes, to perform and enforce this Agreement, to protect and enforce our legal rights and for other purposes required or permitted by Applicable Law.

Peoples Trust Company's Privacy Policies: Our general personal information practices are described in our privacy policy, as amended from time to time, available online at <http://www.peoplestrust.com/en/legal/privacy-security/privacy/>.

Amendments: Subject to the limitations of Applicable Law, we may from time to time amend any term or condition of this Agreement or add a new term or condition, including increasing or adding new fees. As required by Applicable Law, notice of any Amendments will be sent to you at the most recent mailing or email address that we have on record for you. We must, at least thirty (30) days before the Amendment comes into force, send you a written notice drawn up clearly and legibly, setting out the new clause(s) only, or the amended clause(s) and the clause(s) as it (they) read formerly, the date of the coming into force of the Amendment and your rights set forth below.

You may refuse the Amendment and rescind this Agreement without cost, penalty or cancellation indemnity by sending us a notice to that effect no later than thirty (30) days after the Amendment comes into force, if the Amendment entails an increase in your obligations or a reduction in our obligations. If you choose to rescind this Agreement, the Cancellation section of this Agreement will apply. Notification of any Amendment will also be posted on the Website at least sixty (60) days in advance of the effective date of the Amendment, unless otherwise required by Applicable Law. The change will take effect on the date indicated in the notice. You are responsible for (i) informing us of any change in your mailing or email address, by contacting customer service at 1-866-900-7328, and (ii) for checking the Website for such notifications. Notice will be deemed to be received by you five (5) days after mailing, or the next business day after electronic mail.

You may notify us by delivering notice to the Program Sponsor or sending notice to us at the Website (other than notification of a lost or stolen Card, which may only be done by telephone as set out above). Notice will be deemed to be received on the date of delivery of notice to us or the Program Sponsor, as applicable, and the next business day after electronic mail.

Disputes: If you believe a transaction on your Card account is incorrect, you must notify us immediately and no later than sixty (60) days of the transaction date or you will be deemed to have accepted such posted transaction. You must tell us your Card number, the date and dollar amount of the error, and explain as clearly as possible why you believe there is an error. If we ask you to put your dispute in writing, you agree to do so within five (5) business days or you will be deemed to have accepted such posted transaction.

If you identify an error in any transaction record, you must address such error with the applicable merchant. If there is any dispute in regard to purchases you make using the Card, you agree to settle such disputes with the merchant from whom the purchase was made. Please ask the merchant for any return policy that may apply to purchases made with the Card. We are not responsible for any problems you may have with any goods or services that you purchase with your Card, whether with regard to quality, safety, legality, or any other aspect of your purchase. If you are entitled to a refund for any reason for goods or services obtained with the Card, you agree to accept credits to the Balance on your Card in place of cash.

Arbitration: Subject to all other terms of this Agreement, and to the extent not prohibited by Applicable Law, you agree that any claim of any kind against us, the Program Manager, the Program Sponsor or Mastercard arising from or related to this Agreement or the use of the Card (i) shall be resolved by final and binding arbitration before a single arbitrator at Vancouver, British Columbia and (ii) shall not be brought through class or individual litigation proceedings. If such a claim is advanced by class proceeding by any other person on your behalf, you will opt out of, or not opt into, such proceedings as circumstances dictate.

Complaints: If you have a complaint or inquiry about any aspect of your Card, first attempt to resolve the complaint or inquiry by calling our toll-free customer service number at 1-866-900-7328. If customer service is unable to resolve the complaint or inquiry to your satisfaction, please call us at 1-855-694-6214 or submit your complaint or inquiry through the form found at <http://www.peoplestrust.com/en/about-us/contact/>. We will do our best to resolve your complaint or inquiry.

If for some reason we are unable to resolve the issue to your satisfaction, you may refer your inquiry or complaint to the Ombudsman for Banking Services and Investments at 1-888-451-4519 for resolution. If the Cardholder has a concern regarding a potential violation of a consumer protection law, a public commitment, or an industry code of conduct, the concern may be communicated at any time to the Financial Consumer Agency of Canada, either in person, by letter, by telephone, or through its website at: Financial Consumer Agency of Canada 427 Laurier Avenue West, 6th Floor Ottawa, ON, K1R 1B9 Telephone: 1-866-461-3222 www.fcac-acfc.gc.ca. Our complaints policy can be found online at: <http://www.peoplestrust.com/en/about-us/resolving-your-concerns/>. Alternatively, you may surrender the Card to the Program Sponsor and the Program Sponsor will reimburse you in cash any remaining Balance on your Card less any outstanding fees.

Cancellation: We may terminate this Agreement at any time, at which time you will immediately return the Card to us or as we direct, provided that if you are not in default of your obligations under this Agreement, we will notify you in writing at least sixty (60) days before the date of termination. We or our Program Sponsor will reimburse you any remaining Balance on the Card less outstanding fees. Despite any termination of this Agreement, you must fulfil all of your obligations under this Agreement.

No Warranty of Availability or Uninterrupted Use: From time to time Card services may be inoperative, and when this happens, you may be unable to use your Card or obtain information about the Balance on your Card. Please notify us if you have any problems using your Card. You agree that we are not responsible for any interruption of service.

Third Party Claims: In the event we reimburse you for a refund claim you have made, or if we otherwise provide you with a credit or payment with respect to any problem arising out of any transaction made with the Card, you are automatically deemed to assign and transfer to us any rights and claims (excluding tort claims) that you have, had or may have against any third party for an amount equal to the amount we have paid to you or credited to your Card. You agree that you will not pursue any claim against or reimbursement from such third party for the amount that we paid or credited to your Card, and that you will cooperate with us if we decide to pursue the third party for the amount paid or credited to you. If we do not exercise our rights under this section, we do not give up our rights to exercise them in the future.

Disclaimer of Warranties: Except as expressly otherwise provided in this Agreement and except for any applicable warranties set out in the Consumer Protection Act (Québec), we make no representations or warranties of any kind to you, whether express or implied, regarding any subject matter of this Agreement, including, without limitation, any implied warranties of merchantability or fitness for a particular purpose or those arising by statute or otherwise in law or from a course of dealing or usage of trade.

Limitation of Liability: Except in Québec, or as expressly required by this Agreement or Applicable Law, we will not be liable to you for performing or failing to perform any obligation under this Agreement unless we have acted in bad faith. Without limiting the foregoing, we will not be liable to you for delays or mistakes resulting from any circumstances beyond our control, including, without limitation, acts of Governmental Authorities, national emergencies, insurrection, war, riots, failure of merchants to perform or provide services, failure of communication systems, or failures of or difficulties with our equipment or systems. Also without limiting the foregoing, we will not be liable to you for any delay, failure or malfunction attributable to your equipment, any internet service, any payment system or any customer service function. In the event that we are held liable to you, you will only be entitled to recover your actual and direct damages. In no event will you be entitled to recover any indirect, consequential, exemplary or special damages (whether in contract, tort, or otherwise), even if you have advised us of the possibility of such damages.

Website and Availability: Although considerable effort is made to ensure that our Website and other operational and communications channels available around the clock, we do not warrant these channels to be available and error free at all times. You agree that we will not be responsible for temporary interruptions in service due to maintenance, website changes, or failures, nor will we be liable for extended interruptions due to failures beyond our control, including but not limited to the failure of interconnecting and operating systems, computer viruses, forces of natures, labour disputes and armed conflicts. We will not bear any liability, whatsoever, for any damage or interruptions caused by any computer viruses that may affect your computer or other equipment. You agree to act responsibly with regard to the Website and its use. **You will not violate any laws, interfere or disrupt computer networks, impersonate another person or entity, violate the rights of any third party, stalk, threaten or harass anyone, gain any unauthorized entry, or interfere with the Website's systems and integrity.**

Assigment: At our sole discretion, we may assign our rights and responsibilities under this Agreement at any time and without notice to you. If we do make such an assignment, then this Agreement will remain binding on you and your respective executors, administrators, successors, representatives and permitted assigns.

Entire Agreement: This Agreement sets forth the entire understanding and Agreement between you and us, whether written or oral, with respect to the subject matter hereof and supersedes any prior or contemporaneous understandings or Agreements with respect to such subject matter.

Governing Law: The parties agree that any claim or action brought pursuant to this Agreement will be brought in the exclusive jurisdiction of the courts of British Columbia and this Agreement will be construed in accordance with and governed by the laws of the Province of British Columbia and the laws of Canada applicable therein. FOR RESIDENTS OF QUÉBEC ONLY: The parties attorn to the jurisdiction of Québec and this Agreement will be construed in accordance with and governed by the laws of the province of Québec and the laws of Canada applicable therein.

Section Headings: Section headings in this Agreement are for convenience of reference only, and will not govern the interpretation of any provision of this Agreement.

Severability: If any of the terms of this Agreement are invalid, changed by Applicable Law or declared invalid by order of court or regulatory authority, the remaining terms of this Agreement will not be affected, and this Agreement will be interpreted as if the invalid terms had not been included in this Agreement.

Contact Information: If you have questions regarding the Card, or need to report a lost or stolen Card, you may call customer service at 1-866-900-7328 or write to: 3085 Kingston Road, Suite 123, Toronto, ON M1M 1P1.

Mastercard is a registered trademark, and the circles design is a trademark of Mastercard International Incorporated.

Updated: 13/ August / 2019

The Promotion Reward Card™

Convention de titulaire de carte promotionnelle prépayée Mastercard^{MD}

Veuillez lire attentivement la présente convention et en conserver une copie pour vos dossiers.

*Les conditions suivantes s’appliquent à l’utilisation de votre carte **promotionnelle prépayée Mastercard***

En activant, en signant ou en utilisant la carte, vous acceptez les conditions et les frais décrits ci-dessous. Les cartes sont émises dans le cadre de programmes de récompenses, de promotion ou de fidélisation, sans contrepartie donnée ou reçue de votre part.

RÉSUMÉ – DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS (les conditions détaillées suivront) :

Émetteur de la carte : Cette carte est émise par la Compagnie de Fiducie Peoples, en vertu d’une licence accordée par Mastercard International Incorporated.

Renseignements sur la carte et solde : Pour connaître les conditions à jour de la carte, pour connaître la date d’expiration de votre carte, pour poser des questions concernant le solde de la carte ou pour déposer une plainte, téléphonez au 1-866-900-7328 ou rendez-vous à www.ThePromotionCard.com/PMC.

Restrictions relatives à la carte :

- Chaque titulaire de la carte a droit à une seule carte.
- Il est interdit d’utiliser votre carte pour encourager ou commettre des activités illégales.
- La carte ne peut être retournée.
- La carte n’est pas remboursable.
- Il n’est pas possible d’ajouter des fonds sur la carte.
- La carte ne peut pas être utilisée pour des paiements à la pompe.
- Cette carte n’est pas couverte par la protection Responsabilité zéro. (https://www.mastercard.ca/fr-ca/a-propos-de-mastercard/ce-que-nous-faisons/conditions-d-utilisation/modalites-de-la-protection-responsabilite-zero.html).
- Vous n’êtes pas autorisé à faire opposition au paiement d’une opération réglée avec la carte.
- Sauf indications contraires dans la présente convention ou en vertu des lois applicables, vous ne pouvez pas annuler la carte.
- Vous ne pouvez pas utiliser votre carte pour effectuer des paiements par prélèvements automatiques réguliers, en vertu desquels vous autorisez une compagnie ou organisation à prélever des fonds sur votre carte. Tous les paiements par prélèvements automatiques seront rejetés, et la Compagnie de Fiducie Peoples n’assumera aucune responsabilité à l’égard des frais que vous aurez engagés le cas échéant à cet égard.
- La carte est assujettie à certaines limites qui sont indiquées ci-dessous. La Compagnie de Fiducie Peoples peut modifier ces limites conformément aux lois applicables et à la section « **Modifications** » ci-dessous ; le cas échéant, la Compagnie de Fiducie Peoples affichera un avis sur www.ThePromotionCard.com/PMC au moins trente (30) jours avant la date d’entrée en vigueur des changements. Ces derniers prendront effet à la date indiquée dans l’avis.

Limites	
Solde maximum de la carte	1, 000.00 \$
Maximum quotidien pour les achats à un point de vente	1, 000.00 \$
Nombre maximum d’opérations par jour au point de vente	Aucun

Remarque : La carte peut être désactivée à n’importe quel moment en cas de soupçon de fraude quant à la carte elle-même ou à l’utilisation de celle-ci.

Expiration de la carte et accès aux fonds : La carte a une date d'expiration indiquée au recto de la carte. Les fonds sur la carte expireront 12 mois après la date d'activation. Pour connaître la date d'expiration et la date d'activation, visitez www.ThePromotionCard.com/PMC ou appelez le 1-866-900-7328. Après l'expiration, la carte sera nulle et aucun remplacement ne sera effectué. Cette carte promotionnelle prépayée Mastercard, pour laquelle vous n’avez pas payé de fonds, est la propriété de la Compagnie de Fiducie Peoples et elle est assujettie aux conditions de la présente convention. Le cas échéant, les fonds associés à la carte sont fournis et détenus par le gestionnaire du programme.

Frais : Le tableau ci-dessous présente les frais qui peuvent être portés à votre carte. Vous reconnaissez avoir été informé de ces frais et convenez d’acquitter tous les frais imputés en vertu de la présente convention.

Frais	
Remplacement de la carte (perdue ou volée)	10,00 \$

Usage International	2,00 \$ par transaction

Les fonds chargés sur la carte ne sont pas assurés par la Société d’assurance-dépôts du Canada (SADC).

Carte perdue ou volée : Vous devez prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger votre carte contre la perte, le vol ou l’utilisation non autorisée. Si vous perdez votre carte, appelez-nous **immédiatement** au 1-866-900-7328. **Toutes les opérations effectuées avec votre carte avant que vous communiquiez avec nous seront considérées comme ayant été effectuées par vous.**

Paiement fractionné : Si le solde de votre carte est insuffisant pour couvrir le montant total d’une opération, vous pouvez demander au commerçant de fractionner le paiement, de sorte que vous utiliserez votre carte pour couvrir une partie du montant et que le solde sera payé au moyen d’une autre méthode (en argent comptant, par chèque ou par carte de crédit ou de débit par exemple). Si vous ne dites pas au commerçant que vous souhaitez effectuer un paiement fractionné avant d’utiliser votre carte, celle-ci sera peut-être refusée. Certains commerçants peuvent exiger que le solde soit payé en argent comptant. Les commerçants ne sont pas tenus d’accepter les paiements fractionnés, et certains d’entre eux pourraient les refuser.

Renseignements personnels : En acceptant la carte, vous autorisez la Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services à recueillir, à utiliser, à divulguer et à conserver des renseignements personnels vous concernant tel que décrit ci-dessous. La collecte de ces renseignements est nécessaire pour l’entrée en vigueur et l’exécution de la présente convention. Par conséquent, si vous refusez que des renseignements personnels vous concernant soient recueillis, utilisés, divulgués ou conservés, vous ne pouvez pas accepter ou utiliser la carte.

Responsabilités clés des titulaires de carte :

Vous devez prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger votre carte (et NIP, si applicable) contre la perte, le vol ou l’utilisation non autorisée. Si vous perdez votre carte (ou le NIP), appelez immédiatement le service à la clientèle. Vous devez activer et/ou signer la carte comme instruit au moment de recevoir la carte. Vous devez nous remettre votre carte dès que nous vous en faisons la demande. Il vous incombe de veiller à ce qu’il y ait suffisamment de fonds sur la carte pour couvrir les transactions faites avec la carte. Si vos informations, associées avec la carte changent, vous devez nous informer de toute modification. Si vous vous apercevez que vos informations associées avec la carte ne sont pas correctes, vous devez nous communiquer les informations correctes. Si vous relevez une erreur dans un relevé de transactions, vous devez porter celle-ci à l’attention du commerçant concerné. Si vous croyez qu’une transaction portée à votre compte est erronée, vous devez nous en informer par écrit dans les soixante (60) jours de la date de la transaction. Vous devez seulement utiliser nos ressources en ligne comme indiqué dans la section ‘Site Web et Disponibilité’, ci-dessous.

CONDITIONS DÉTAILLÉES :

Définitions :

« **Convention** » désigne la présente convention conclue entre la Compagnie de Fiducie Peoples et le titulaire de carte promotionnelle prépayée Mastercard ainsi que tous les documents qui y sont mentionnés expressément, qui régissent l’utilisation de la carte promotionnelle prépayée Mastercard. « **Modification** » désigne tout changement apporté aux conditions de la présente convention ou l’ajout d’une nouvelle condition, y compris l’augmentation ou l’ajout de nouveaux frais. « **Lois applicables** » désigne la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Québec), la Loi sur la protection du consommateur (Québec), la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (LRPCFAT – Canada), la Loi canadienne anti-pourriel (LCAP) la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS) et toute autre loi ou tout autre règlement émis par un organisme gouvernemental ou réglementaire auquel la Compagnie de Fiducie Peoples ou l’administrateur du programme sont assujettis, ainsi que les règles et règlements de Mastercard. « **Solde** » désigne la valeur des fonds chargés sur la carte. « **Loi canadienne anti-pourriel (LCAP)** » désigne la Loi visant à promouvoir l’efficacité et la capacité d’adaptation de l’économie canadienne par la réglementation de certaines pratiques qui découragent l’exercice des activités commerciales par voie électronique et modifiant la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Loi sur la concurrence, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques et la Loi sur les télécommunications et les règlements y afférant, avec toutes leurs modifications successives. « **Carte** » désigne la carte promotionnelle prépayée Mastercard activée, signée ou utilisée par le titulaire de la carte. « **Titulaire de la carte** » vous désigne ou désigne toute autre personne qui a reçu, activé, signé ou utilisé la carte. « **Autorité gouvernementale** » désigne une autorité gouvernementale ou quasi gouvernementale, un organisme gouvernemental, une commission, un conseil, un organisme professionnel, un tribunal administratif, un organisme de réglementation, administratif ou autre, fédéral, provincial, territorial, régional, municipal ou local (y compris le Bureau du surintendant des institutions financières) ou une sous-division, un service ou une direction politique ou autre de l’un des organismes qui précèdent, dans chaque cas dans la mesure où il est compétent à l’égard de la Compagnie de Fiducie Peoples, de l’administrateur du programme ou de toute personne, de tout bien, de toute opération, de toute activité, de tout événement ou de toute autre question se rapportant à la présente convention. La définition qui précède est réputée inclure le successeur ou cessionnaire temporaire ou permanent, des fonctions, des activités ou du mandat fondamentaux d’une autorité gouvernementale. « **Mastercard** » désigne Mastercard Incorporated, ainsi que ses successeurs et cessionnaires. « **PCI DSS** » désigne une norme de sécurité à volets multiples formulée par le Conseil des normes de sécurité PCI, qui comprend des conditions en matière de sécurité portant sur la gestion, les politiques, les procédures, l’architecture réseau et la conception de logiciel, ainsi que d’autres mesures de sécurité essentielles. « **Point de vente** » désigne un point de vente où vous pouvez utiliser la carte pour acheter des biens et des services auprès d’un commerçant. « **Gestionnaire du programme** » désigne l’entité responsable de la mise en œuvre et de l’administration du programme de carte prépayée de la Compagnie de Fiducie Peoples. « **Administrateur du programme** » désigne l’entreprise ou l’organisme qui a vous a remis la carte dans le cadre d’un programme de fidélisation, de récompense ou de promotion. « **Montant de l’opération** » désigne le montant prélevé sur le solde lorsque le titulaire utilise la carte pour acheter des biens ou des services, ce qui comprend le solde à transférer, les frais de service de la carte et les taxes à acquitter pour conclure une opération. « **Nous** », « **notre** » et « **nos** » signifient la Compagnie de Fiducie Peoples, ainsi que nos successeurs, filiales, sociétés affiliées ou cessionnaires. « **Site Web** » signifie **www.ThePromotionCard.com/PMC**. « **Vous** », « **votre** » et « **vos** » signifient chacun le titulaire de la carte.

La carte promotionnelle prépayée Mastercard : Votre carte est une carte Mastercard prépayée qui peut être utilisée partout où Mastercard est acceptée, y compris pour les commandes postales, en ligne, par téléphone et aux points de vente, sous réserve des conditions de la présente convention.

Vous pouvez utiliser la carte pour payer le montant total de l’achat et les taxes applicables, tant que le solde sur votre carte est suffisant. La carte est et restera la propriété de l’émetteur. La carte n’est pas une carte de crédit, une carte de paiement ou une carte de débit, et son utilisation n’améliorera pas votre cote de crédit. Aucun dividende d’intérêt ou autre somme ou remboursement ne sera versé sur la carte. Ni la carte ni le solde n’est un compte de dépôt. Vous n’avez pas le droit de faire des chèques sur le solde de la carte, ni d’en exiger le remboursement, et vous êtes rigoureusement limité au droit d’utiliser la carte, conformément à la présente convention, afin de payer des biens et des services achetés auprès de marchands acceptant Mastercard.

Carte de crédit ou **carte de paiement** est un moyen de paiement électronique qui permet de régler ses achats sans avoir besoin de liquide. Elle est utilisée dans le monde entier, et est devenue un mode de paiement très répandu. Elle est émise par une banque ou un établissement financier, et est utilisée pour acheter des biens et services. Elle est généralement utilisée pour acheter des biens et services, et est considérée comme un moyen de paiement sûr et pratique. Elle est émise par une banque ou un établissement financier, et est utilisée pour acheter des biens et services. Elle est généralement utilisée pour acheter des biens et services, et est considérée comme un moyen de paiement sûr et pratique.

Activation de carte : La carte ne peut être utilisée à quelque fin que ce soit tant qu'elle n'a pas été activée conformément aux directives figurant sur l'autocollant d'activation et que vous ne l'avez pas signée au verso, à l'endroit indiqué. S'il y a un autocollant d'activation sur le recto de la carte, la carte n'a aucune valeur jusqu'à ce qu'elle soit (i) activée conformément aux directives figurant sur l'autocollant ; et (ii) signée de votre main au verso de la Carte, à l'endroit indiqué. S'il n'y a pas d'autocollant d'activation au recto de la carte, vous devez signer au verso de la carte, à l'endroit indiqué.

Acceptation : La présente convention constitue un accord contraignant entre vous et nous en ce qui concerne les conditions d'utilisation de la carte.

Propriété et utilisation de la carte : Lorsque vous utilisez la carte pour faire un achat, le montant de l'achat, plus les frais et taxes applicables, sera déduit du solde disponible sur votre carte. Si vous utilisez votre carte pour effectuer des opérations sans présentation de la carte (comme les achats en ligne, par la poste ou par téléphone), ces opérations ont la même valeur juridique que si vous aviez utilisé la carte physique.

Vous serez seul et entièrement responsable de la possession, de l'utilisation et du contrôle de la carte. Vous devez nous remettre la carte immédiatement sur demande de notre part. La carte vous est fournie uniquement à vous, le titulaire de la carte. Vous ne pouvez pas vendre ou céder la carte à un tiers. Si vous autorisez une autre personne à utiliser la carte, vous acceptez, dans les limites autorisées par la loi, d'assumer la responsabilité de toutes les opérations découlant de l'utilisation de la carte par cette autre personne. Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur les factures de vente émises dans le cadre d'une opération effectuée au moyen de votre carte et que nous pouvons autoriser et traiter une opération même si la signature apparaissant sur la facture diffère de celle qui figure sur la carte. Vous n'êtes pas autorisé à faire opposition au paiement d'une opération réglée avec la carte. Nous n'assumons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation à l'égard d'une opération particulière, quelle qu'en soit la raison. Nous pouvons, à notre entière discrétion, annuler ou suspendre toute caractéristique ou tout service offert par la carte en tout temps, avec ou sans motif, avec un préavis de trente (30) jours ou tel que requis par les lois applicables. Certains commerçants (y compris, mais sans s'y limiter, les stations-service, les restaurants, les hôtels, les croisiéristes et les entreprises de location de véhicules) peuvent procéder par transactions préautorisées, où le montant de l'achat, plus un montant pouvant atteindre 20 % (ou plus), est préautorisé de manière à s'assurer que les fonds disponibles sur la carte sont suffisants pour couvrir les pourboires ou les frais accessoires. Dans de tels cas, l'opération sera refusée si le solde de la carte n'est pas suffisant pour couvrir l'achat et le supplément. Une préautorisation bloquera un montant de vos fonds de carte disponibles jusqu'à ce que le marchand nous envoie le montant du paiement final de votre achat. Une fois le montant du paiement final reçu, le montant de préautorisation bloqué dépassant ce montant du paiement final sera libéré. Le délai nécessaire à la suppression d'une retenue de préautorisation peut varier en fonction du type de marchand. La retenue est généralement levée dans les quatorze (14) jours pour la plupart des marchands standard, et dans de quarante-cinq (45) jours pour les hôtels, les croisiéristes et les agences de location de voitures. Pendant la période de retenue, vous n'aurez pas accès au montant préautorisé.

Renseignements à propos du solde : Il vous incombe de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de fonds sur la carte pour couvrir les opérations et les montants préautorisés. Pour connaître votre solde actuel ou l'historique de vos opérations, téléphonez sans frais au service à la clientèle au 1-866-900-7328 ou consultez le site Web. L'historique des opérations peut être consulté sur le site Web. Le solde de votre carte tient compte de toutes les opérations qui ont été portées à notre système. Vous ne pouvez pas effectuer une opération d'un montant supérieur au solde disponible sur votre carte.

Si vous tentez d'utiliser la carte pour effectuer une opération d'un montant supérieur au solde disponible sur la carte, cette dernière sera dans la plupart des cas refusée. Si, en raison d'un vice de fonctionnement du système ou pour quelque autre motif que ce soit, une opération est acceptée malgré un solde insuffisant de la carte et créant ainsi un solde négatif, vous convenez de nous rembourser, sur demande, le montant de l'opération en excédent du solde.

Protection contre la perte, le vol ou l'utilisation non autorisée : Si vous croyez que votre carte **promotionnelle prépayée Mastercard** a été perdue ou volée, vous devez nous aviser immédiatement en téléphonant au 1-866-900-7328. Une fois que vous avez signalé la perte ou le vol de votre carte, nous annulons immédiatement votre carte, émettons une carte de remplacement et y transférons le solde de votre carte annulée, après avoir traité toutes les opérations. Des frais s'appliquent pour le remplacement de la carte.

Consentement relatif aux renseignements personnels : En demandant la carte, vous nous autorisez, ainsi que nos fournisseurs de services, à recueillir, à utiliser, à divulguer et à conserver des renseignements personnels vous concernant à des fins liées à votre demande de carte et à votre utilisation de la carte (si une carte est émise), ainsi qu'aux fins décrites ci-dessous. La collecte de ces renseignements est nécessaire pour l'entrée en vigueur et l'exécution de la présente convention. Par conséquent, si vous refusez que des renseignements personnels vous concernant soient recueillis, utilisés, divulgués ou conservés, vous ne pouvez pas demander ou utiliser une carte. Comme il est expliqué ci-dessous, vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en annulant votre carte et tous les services connexes que nous offrons. Les restrictions et les exigences décrites aux présentes ne s'appliquent pas aux renseignements agrégés ou autrement dépersonnalisés et qui ne permettent pas de vous identifier.

Protection de vos renseignements personnels : Nous protégeons les renseignements personnels que nous détenons ou dont nous avons la garde contre la perte, le vol, la falsification ou l'usage abusif. Les mesures de sécurité que nous utilisons pour protéger vos renseignements personnels dépendent de différents facteurs : degré de confidentialité, quantité, distribution, format et stockage. Même si les avancées technologiques facilitent la tâche aux fraudeurs, nous utilisons en permanence des systèmes de surveillance et des mesures de contrôle pour détecter les activités frauduleuses et les prévenir. Nous avons également intégré des mesures de prévention de la fraude dans nos procédures de vérification préalable et nous mettons régulièrement à jour nos méthodes de détection et de prévention de la fraude. Nous prenons toutes les précautions nécessaires pour protéger vos renseignements personnels contre la perte, le vol, la falsification ou l'usage abusif. Toutefois, aucun système ni aucune mesure de sécurité n'est parfaitement étanche. La transmission de vos données personnelles se fait à vos propres risques et vous devez également prendre les mesures nécessaires pour protéger vos renseignements personnels.

Collecte de vos renseignements personnels : Lorsque vous demandez une carte, nous et nos fournisseurs de services recueillons des renseignements vous concernant (p. ex. votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre date de naissance) et, si une carte est émise à votre intention, nous et nos fournisseurs de services recueillons des renseignements à votre sujet et au sujet de l'utilisation de la carte et des services connexes, y compris des renseignements sur les opérations effectuées avec la carte (p. ex. la date et le montant des opérations ainsi que les établissements où elles ont été effectuées) (collectivement appelés les « renseignements sur le titulaire »). Nous et nos fournisseurs de services pouvons obtenir des renseignements personnels vous concernant directement auprès de vous et auprès d'autres sources, y compris l'administrateur du programme et des tiers fournisseurs de services de vérification de l'identité, de données démographiques et de prévention des fraudes.

Utilisation de vos renseignements personnels : Nous et nos fournisseurs de services utiliserons, divulguerons et conserverons les renseignements sur le titulaire afin de traiter votre demande de carte (y compris pour vérifier votre identité) et, si une carte est émise à votre intention, pour vous fournir des services en rapport avec votre carte (y compris la gestion de la carte et le traitement des opérations effectuées avec la carte), pour assurer la protection contre la fraude et la

conformité aux lois, pour exécuter la présente convention, pour protéger et appliquer nos droits en vertu de la loi et pour d'autres fins requises ou autorisées par les lois applicables. Nous divulguerons les renseignements sur le titulaire de carte à nos fournisseurs chargés de nous aider à vous offrir des services ou de nous offrir des services connexes. Nous utilisons des mesures de sécurité physiques, administratives et en ligne conformes à la réglementation canadienne afin de protéger les renseignements des titulaires de carte. Nous et nos fournisseurs de services pouvons utiliser et conserver les renseignements sur le titulaire dans des installations situées dans différents pays (y compris au Canada et aux États-Unis). Les lois en matière de protection des renseignements personnels en vigueur dans ces pays peuvent être différentes de celles qui s'appliquent dans la province où vous résidez; il est possible que les tribunaux, les administrations publiques, les organismes d'application de la loi et de réglementation et les autorités en matière de sécurité soient autorisés à avoir accès aux renseignements sur le titulaire sans que vous en soyez avisé. Les lois sur la protection des données d'autres provinces ou pays, auxquels nous pouvons transférer vos renseignements, peuvent différer de celles de votre province de résidence, et tout renseignement personnel transféré dans une autre province ou un autre pays est assujetti aux autorités chargées de l'application de la loi et de la sécurité nationale sur ce territoire. Sous réserve de ces lois, nous prendrons des mesures raisonnables et équivalentes à celles qui s'appliquent dans votre lieu de résidence pour assurer la protection de vos renseignements personnels. Par la présente, vous consentez à ce que de tels renseignements personnels soient transférés à l'étranger (y compris aux États-Unis) à des tiers aux fins énoncées ci-dessus.

Nous utiliserons les renseignements sur le titulaire de carte pour émettre et gérer votre carte et pour vous fournir des services connexes. Nous et nos fournisseurs de services nous en remettons à vous pour garantir l'exactitude, l'intégralité et l'actualité des renseignements sur le titulaire. Vous vous engagez à nous informer rapidement (en téléphonant au service à la clientèle au 1-866-900-7328) de tout changement aux renseignements sur le titulaire ou de toute information erronée. Communiquez avec nous par l'intermédiaire de notre service à la clientèle et pour toute demande d'accès à des renseignements vous concernant qui sont en notre possession. Si ces renseignements sont obtenus auprès des fournisseurs de données de vérification d'identité et de données démographiques, nous vous informerons de votre droit d'accès et de rectification concernant le fichier détenu par l'agent de renseignements personnels, et nous vous indiquerons à quel endroit et de quelle manière vous pouvez avoir accès aux rapports ou aux recommandations et les faire rectifier, si nécessaire. Nous et nos fournisseurs de services pouvons utiliser les renseignements sur le titulaire (notamment vos numéros de téléphone et de cellulaire et vos adresses courriel) pour communiquer avec vous, y compris par la poste standard et par courrier électronique, par téléphone (notamment au moyen de messages préenregistrés, de messageries par voix artificielle et de systèmes téléphoniques à composition automatique) et par messagerie instantanée, à propos de votre carte ou de questions connexes, sans égard aux frais d'interurbain ou d'utilisation qui pourraient vous être facturés. Nous et nos fournisseurs de services pouvons surveiller et enregistrer nos communications et notre correspondance avec vous (y compris les courriels, les conversations en ligne et les appels téléphoniques) à des fins d'assurance de la qualité, de formation du personnel et de conformité aux lois. Avec votre autorisation, la Compagnie de Fiducie Peoples et nos fournisseurs de services pourrons divulguer cette information pour des raisons de vérification afin de vous rendre le meilleur service à la clientèle possible.

Autres utilisations de vos renseignements personnels : Outre ce qui précède, si vous consentez à ce que l'administrateur du programme ou un autre tiers recueille et utilise vos renseignements personnels (y compris les renseignements sur le titulaire) à des fins qui lui sont propres (c.-à-d. non liées à ses fonctions de fournisseur de services en notre nom), y compris pour vous envoyer des messages de marketing ou de promotion; nous n'avons aucun pouvoir sur la collecte, l'utilisation, la divulgation et la conservation des renseignements sur le titulaire par l'administrateur du programme ou ce tiers et nous ne pouvons donc pas être tenus responsables des actes de l'administrateur du programme ou du tiers à cet égard, ni des messages de marketing ou de promotion qu'ils pourraient vous envoyer ou de tout acte fautif ou omission de leur part. **Votre droit d'accès à vos renseignements personnels** : Vous pouvez obtenir un droit d'accès aux renseignements sur le titulaire de carte que nous détenons à votre sujet en tout temps, en vérifier le contenu et l'exactitude et demander des modifications au besoin; cet accès peut toutefois être restreint lorsque la loi le permet ou l'exige. Pour demander l'accès à de tels renseignements, pour poser des questions sur nos politiques de confidentialité, pour retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements à titre de titulaire de carte et pour annuler votre carte et tous les services connexes, téléphonez au service à la clientèle au 1-866-900-7328. Si vous retirez votre consentement, nous et nos fournisseurs de services continuerons de recueillir, d'utiliser, de divulguer et de conserver les renseignements sur le titulaire aussi longtemps qu'il est raisonnablement nécessaire de le faire pour exécuter les opérations relatives à l'annulation de votre carte, à la protection contre la fraude et à la conformité aux lois, pour exécuter la présente convention, pour protéger et appliquer nos droits en vertu de la loi et pour d'autres fins requises ou autorisées par les lois applicables.

Politiques de confidentialité de la Compagnie de Fiducie Peoples : Nos pratiques en matière de renseignements personnels sont énoncées dans notre politique de confidentialité, qui est parfois mise à jour et que vous pouvez consulter en ligne à l'adresse https://www.peoplestrust.com/fr/legale/protection-des-renseignements-personnels-et-securite/protection-des-renseignements-personnels/. **Modifications** : Sous réserve des limites autorisées par la loi, nous pouvons à l'occasion modifier des conditions de la présente convention ou y ajouter une nouvelle condition, y compris en majorant les frais existants ou en ajoutant de nouveaux frais. Conformément aux lois applicables, un avis de modification vous sera envoyé à l'adresse postale ou électronique la plus récente qui se trouve dans votre dossier. Au moins trente (30) jours avant l'entrée en vigueur de la modification, nous sommes tenus de vous envoyer un avis écrit énonçant, en termes clairs et lisibles, les nouvelles clauses seulement, ou les clauses modifiées, dans leur ancienne et nouvelle version, de même que la date d'entrée en vigueur des nouvelles clauses ou des clauses modifiées ainsi que vos droits à cet effet, tels qu'ils sont indiqués ci-dessous.

Vous pouvez vous opposer aux modifications et résilier la présente convention sans frais, pénalité ou indemnité de résiliation en nous faisant parvenir un avis à cet effet au plus tard trente (30) jours après l'entrée en vigueur des modifications, si ces modifications entraînent une augmentation de vos obligations ou une diminution de nos obligations. Si vous choisissez d'annuler la présente convention, la section Résiliation de la présente convention s'appliquera. Sauf dispositions contraires prévues par les lois applicables, l'avis relatif à toute modification sera également publié sur le site Web au moins soixante (60) jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification. Le changement entrera en vigueur à la date indiquée dans l'avis. Vous avez l'obligation (i) de nous informer de toute modification de vos adresses postale ou courriel en communiquant avec le service à la clientèle au 1-866-900-7328 et (ii) de vérifier si des avis de modification ont été publiés dans le site Web. Tout avis sera réputé avoir été reçu cinq jours après avoir été mis à la poste ou le jour ouvrable suivant son envoi par courriel.

Vous pouvez nous aviser en remettant un avis à l'administrateur du programme ou par l'entremise du site Web (sauf pour signaler une carte perdue ou volée, ce qui ne peut être fait que par téléphone comme indiqué ci-dessus). Tout avis sera réputé avoir été reçu à la date de sa transmission à nous ou à l'administrateur du programme, selon le cas, ou le jour ouvrable suivant l'envoi par courriel.

Différends : Si vous croyez qu'une opération portée à votre carte est erronée, vous devez nous en aviser immédiatement et au plus tard dans les soixante (60) jours suivant la date de l'opération; dans le cas contraire, vous serez réputé avoir autorisé cette opération. Vous devez nous indiquer votre numéro de carte, la date et le montant de l'erreur, et expliquer aussi clairement que possible pourquoi vous croyez qu'il y a une erreur. Si nous vous demandons de soumettre votre différend par écrit, vous acceptez de le faire dans les cinq jours ouvrables, sans quoi vous serez réputé avoir autorisé cette opération. Si vous constatez une erreur sur un relevé ou un reçu d'opération, vous devez en faire part au commerçant concerné. En cas de différend à propos d'un achat réglé au moyen de la carte, vous acceptez de régler le différend avec le commerçant auprès duquel l'achat a été effectué. Informez-vous auprès du commerçant pour connaître sa politique en ce qui concerne le remboursement des achats réglés avec la carte. Nous ne sommes pas responsables de tout problème lié aux produits ou services achetés avec la carte, qu'il s'agisse d'un problème de qualité, de sécurité, de légalité ou de tout autre aspect de l'achat. Si, pour quelque motif que ce soit, vous avez droit à un remboursement d'articles ou de services obtenus avec votre carte, vous consentez à accepter des crédits appliqués au solde de votre carte au lieu de recevoir de l'argent comptant.

Arbitrage : Sous réserve de toutes les autres conditions de la présente convention, et dans la mesure où les lois applicables ne l'interdisent pas, vous acceptez que toute réclamation de quelque nature que ce soit déposée contre nous, le gestionnaire du programme, l'administrateur du programme ou Mastercard et qui découle de la présente convention ou de l'utilisation de la carte, ou qui est en lien avec celles-ci, (i) doit être réglée par arbitrage exécutoire et sans appel devant un seul arbitre à Vancouver, en Colombie-Britannique et (ii) ne doit pas être soumise à une procédure d'action collective ou individuelle. Si une telle réclamation est présentée par une action collective intentée en votre nom par une autre personne, vous vous retirerez de la procédure ou n'y participerez pas, selon les circonstances.

Plaintes : Si vous souhaitez formuler une plainte ou demander des renseignements à propos de votre carte, veuillez vous adresser d'abord au service à la clientèle en appelant au numéro sans frais 1-866-900-7328 pour tenter de résoudre la situation ou d'obtenir l'information. Si le service à la clientèle ne peut pas résoudre la plainte ou répondre à la demande de renseignements de façon satisfaisante, veuillez communiquer avec nous au 1-855-694-6214 ou soumettre votre plainte ou votre demande de renseignements en remplissant le formulaire que vous trouverez à l'adresse https://www.peoplestrust.com/fr/a-propos-de-nous/contactez-nous/. Nous nous efforcerons de régler votre plainte ou de répondre à votre demande de renseignements. Si, pour une raison quelconque, nous ne sommes pas en mesure de vous répondre de manière satisfaisante, vous pouvez transmettre votre demande de renseignements ou votre plainte à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement au 1-888-451-4519 en vue d'un règlement. Si vous avez une plainte à formuler concernant une infraction possible à une loi en matière de protection des consommateurs, à un engagement public ou à un code de conduite sectoriel, vous pouvez communiquer à n'importe quel moment avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada en personne, par écrit, par téléphone ou par l'entremise de son site Web : Agence de la consommation en matière financière du Canada 427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage Ottawa (Ontario) K1R 1B9 Téléphone : 1-866-461-3222 www.fcac-acfc.gc.a. Vous pouvez consulter notre politique relative aux plaintes en ligne à l'adresse https://www.peoplestrust.com/fr/a-propos-de-nous/reponse-a-vos-preoccupations/.

Vous pouvez également remettre la carte à l'administrateur du programme et celui-ci vous remboursera en espèces le solde de votre carte, moins les frais impayés.

Résiliation : Nous pouvons résilier la présente convention à n'importe quel moment, auquel cas vous devez nous retourner la carte immédiatement ou conformément à nos instructions, étant entendu que si vous respectez vos obligations en vertu de la présente convention, nous vous en aviserons par écrit au moins soixante (60) jours avant la date de résiliation. Nous ou l'administrateur du programme vous rembourserons le solde sur la carte, moins les frais impayés. En dépit de la résiliation de la présente convention, vous devez respecter toutes vos obligations qui y sont prévues.

Aucune garantie de disponibilité ou d'utilisation ininterrompue : Il peut arriver à l'occasion que les services de carte soient interrompus ; le cas échéant, il est possible que vous ne puissiez pas utiliser votre carte ou obtenir des renseignements sur le solde de celle-ci. Veuillez nous signaler tout problème lié à l'utilisation de votre carte. Vous reconnaissez que nous ne sommes responsables d'aucune interruption de service.

Réclamations auprès de tiers : Si nous vous remboursons à la suite d'une demande que vous avez présentée ou que nous vous accordons un crédit ou un paiement quelconque en rapport avec un problème de quelque nature que ce soit résultant d'une opération réglée avec la carte, vous serez automatiquement réputé nous avoir cédé et transféré tout droit et toute réclamation que vous avez, avez eu ou pourriez avoir à l'encontre d'un tiers (à l'exception des réclamations en responsabilité civile extracontractuelle) pour un montant égal à celui que nous vous avons versé ou que nous avons porté au crédit de votre carte. Vous convenez que vous ne ferez aucune réclamation à ce tiers et ne demanderez aucun remboursement de sa part pour le montant que nous vous avons payé ou que nous avons porté au crédit de votre carte et vous vous engagez à collaborer avec nous si nous décidons d'intenter des poursuites contre la tierce partie pour recouvrer le montant qui vous a été payé ou crédité. Si nous n'exerçons pas nos droits en vertu de la présente section, nous ne renonçons pas à notre droit de les exercer plus tard.

Exonération de garanties : Sauf disposition contraire expressément énoncée dans la présente convention, et à l'exception des garanties applicables prévues dans la F (Québec), nous ne faisons aucune déclaration et n'offrons aucune garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou tacite, quant à un aspect de la convention quel qu'il soit, y compris mais sans s'y limiter, les garanties tacites de la qualité marchande ou la conformité pour un usage particulier ou encore les garanties relevant d'une loi, d'un règlement, de pratiques commerciales ou d'usages commerciaux.

Limite de responsabilité : Sauf au Québec et dans les cas expressément prévus dans la présente convention ou en vertu de toute loi applicable, nous nous dégageons de toute responsabilité envers vous en ce qui concerne le respect ou le non-respect des obligations énoncées dans la convention, à moins que nous n'ayons agi de mauvaise foi. Sans limiter la portée de ce qui précède, nous ne sommes pas responsables envers vous des retards ou des erreurs découlant de circonstances indépendantes de notre volonté, y compris mais sans s'y limiter, les actes des autorités gouvernementales, les urgences nationales, les insurrections, les guerres et les émeutes, le défaut des commerçants de dispenser ou de fournir des services, les défauts des réseaux de communication, de notre équipement ou de nos systèmes et les ennuis causés par ceux-ci. Sans restreindre la portée de ce qui précède, nous nous dégageons de toute responsabilité à l'égard des retards, des défauts ou du mauvais fonctionnement de votre équipement, du service internet, du système de paiement ou de toute fonction relevant du service à la clientèle. Si nous sommes jugés responsables envers vous, vous n'aurez droit qu'à des dommages-intérêts réels et directs. Vous ne pourrez sous aucune considération obtenir une indemnisation au titre des dommages-intérêts indirects, punitifs ou particuliers (que ce soit par

voie de contrat, de réclamation délictuelle ou de quelque autre manière que ce soit), même si vous nous avez informés de l'éventualité de ces dommages-intérêts.

Site Web et accessibilité : Nous déployons des efforts considérables pour assurer en permanence l'accessibilité de notre site Web et des autres canaux d'exploitation et voies de communication, mais nous ne nous portons pas garants de leur accessibilité ni de leur infaillibilité en tout temps. Vous convenez que nous ne sommes pas responsables des interruptions temporaires de service sur le site Web causées par la maintenance, les changements apportés au site ou les pannes et que nous ne sommes pas responsables des interruptions de service prolongées pouvant résulter de défaillances indépendantes de notre volonté, notamment les pannes des systèmes d'interconnexion et d'exploitation, les virus informatiques, les cas de force majeure, les catastrophes naturelles, les conflits de travail et les conflits armés. Nous ne serons nullement responsables de quelque manière que ce soit des dommages ou des interruptions de service causés par des virus informatiques susceptibles de nuire au bon fonctionnement de votre ordinateur ou d'autres appareils. Vous vous engagez à vous comporter de manière responsable à l'égard du site Web et de son utilisation. **Vous vous abstenrez d'enfreindre les lois, de compromettre ou perturber des réseaux informatiques, de vous faire passer pour une autre personne ou entité, de porter atteinte aux droits de toute tierce partie, de suivre, traquer, menacer ou harceler quiconque, d'obtenir un accès non autorisé ou de nuire au bon fonctionnement des systèmes de notre site Web ou à son intégrité.**

Cession : Nous pouvons, à notre seule discrétion, céder nos droits et nos obligations en vertu de la présente convention et ce, en tout temps et sans préavis. Le cas échéant, vous-même ainsi que vos liquidateurs, administrateurs, successeurs, représentants et ayants droit autorisés respectifs demeurez liés par la présente convention.

Intégralité de la convention : La présente convention rend compte de l'intégralité de la convention et des ententes conclues entre les parties, qu'elles soient écrites ou verbales, en ce qui concerne l'objet des présentes, et elle remplace toute convention ou entente antérieure ou actuelle relativement à l'égard de ces questions.

Lois applicables : Les parties reconnaissent que toute réclamation ou action intentée en vertu de la présente convention relève exclusivement de l'autorité des tribunaux de la Colombie-Britannique et que la convention sera interprétée et régie en vertu des lois en vigueur dans la province de la Colombie-Britannique et des lois fédérales qui s'appliquent dans cette province. **RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS DU QUÉBEC** : Les parties reconnaissent la compétence des tribunaux québécois et la présente convention sera régie et interprétée conformément aux lois de la province de Québec et du Canada applicables.

Titres des sections : Le titre des sections de la présente convention figure à titre indicatif seulement et ils ne régissent pas l'interprétation des dispositions de la convention.

Divisibilité : Si l'une ou l'autre des conditions de la présente convention n'est pas valide, est modifiée par les lois applicables ou déclarée invalide par un tribunal ou un organisme réglementaire, une telle invalidité n'aura aucune incidence sur les autres conditions de la présente convention, qui demeurera en vigueur et sera interprétée comme si les conditions invalides en étaient exclues.

Pour nous joindre : Si vous avez des questions concernant la carte ou si vous devez en signaler la perte ou le vol, téléphonez au service à la clientèle au 1-866-900-7328 ou écrivez nous à l'adresse suivante : 3085 Kingston Road, Suite 123, Toronto, ON M1M 1P1.

Mastercard est une marque déposée et le concept de cercles est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated.

Mise à jour : 13/ août /2019